

Colette Soler

Cartel d'École*

J'ai choisi ce titre Cartel d'Ecole pour interroger nos finalités. Celles de notre Ecole que nous avons voulu internationale et qui, pour la passe, a repris l'idée de cartels faisant fonction de jury.

L'expression cartel d'Ecole ayant été questionnée, je voudrais d'abord insister sur ce point.

Le cartel est d'Ecole

N'oublions pas que la création du cartel et de son Ecole par Lacan, en 64, ont été simultanées et solidaires. Pourquoi ?

Parce que l'une et l'autre, l'Ecole et le cartel sont des organes d'intervention sur le transfert. Non pas le transfert à l'œuvre dans chaque analyse, mais le transfert à l'œuvre dans le groupe analytique.

Dans l'analyse, nous savons que l'analyste travaille avec le transfert, mais à contre - pente, au point que l'on attend qu'au terme le leurre du sujet supposé savoir soit révélé.

Il n'en est pas ainsi dans l'institution où le transfert produit spontanément ce que l'on peut bien appeler des "plus uns" transférentiels, entourés de ceux qu'il regroupe en ensemble, et qui partagent le même amour de transfert. On peut écrire : $(X \text{ uns}) + 1$. Cette multiplicité de uns peut aller jusqu'à la foule freudienne, on le sait. Dans les institutions analytiques, regroupées autour de sujets investis des prestiges du sujet supposé savoir, elle fabrique ce que Lacan appelait à l'occasion des bandes, qu'ailleurs on nomme courants, et qui fonctionnent de façon homologue à ce que sont en politique les groupes de pression. Pensez au *gentleman agreement* par lequel la Société anglaise a voulu résoudre le différent théorique entre Anna Freud et Mélanie Klein. Ailleurs, on

* Soirée des cartels du 29 novembre 2006.

expulse ou on se sépare, mais quelles que soient les configurations variées selon les lieux et les époques, c'est ainsi qu'un procès de fragmentation interne travaille toute les communautés analytiques sans exception depuis le début de la psychanalyse. Le fait est connu, mais ce que l'on oublie fréquemment ce sont les effets épistémiques de « prêt à penser » qui s'ensuivent, et qui furent d'ailleurs dénoncés avant Lacan par un Balint, dès les années 50.

Ces faits sont trop généralisés, trop ancrés dans la structure pour que l'on puisse rêver de les éradiquer. Mais avec l'Ecole et son cartel comme structure de base Lacan a cherché à limiter cette logique, et à contrer ses effets.

Du cartel en effet on attend autre chose, quoiqu'il ait la même structure. Lui aussi est un groupe (de quatre) assemblé autour d'un plus un. Mais pour un objectif spécifique de travail personnalisé, et autour d'un plus un qui, s'il n'est pas quelconque, s'il peut prendre des décisions, n'est cependant pas supposé transmettre le savoir. Il n'y a pas mieux pour permettre l'avancé de chacun, au un par un, mais en liaison avec d'autres. Avec seulement quatre ou un peu plus, et qui permutent, on ne fait pas groupe de pression. On ne l'empêche pas non plus, mais on instaure une sorte de compensation, pour une Ecole qui ne soit pas toute prise dans la logique des compétitions de groupe. En ce sens le cartel est d'Ecole, et contribue à faire l'Ecole.

Donc : organe d'intervention dans les effets institutionnels du transfert. Je m'arrête un instant à deux rappels d'histoire qui confirment.

Le cartel date de la création de l'EFP, mais la première Journée des cartels de l'EFP d'avril 1975 fut convoquée au moment même où les tensions y étaient à leur comble. C'était certes une intervention politique dans la bagarre, mais plus affine à l'acte analytique que quelque négociation que ce soit. En 1975 encore Lacan produisit la surprise en mettant l'accent sur l'effet de groupe spécifique au cartel : il s'agit de permettre, disait-il, « l'identification au groupe », — imaginez la stupeur ! Mais il ajoutait : pas à n'importe quel point du groupe, avant de préciser ensuite : au point où "a" est écrit dans le nœud borroméen. Or c'est précisément le point où manque le savoir. Il ne saurait présider qu'à des identifications mettant en question le savoir. Juste le contraire des identifications auxquelles préside le transfert.

Où en sommes-nous aujourd'hui dans notre Ecole ? Pas question d'y reporter simplement le modèle EFP. Celle-ci Lacan l'a conçue comme « une expérience inaugurale », visant à soutenir le rapport de chacun à la psychanalyse et à favoriser aussi la pensée de la psychanalyse. Ces finalités doivent désormais trouver place dans un autre contexte. Dans une Ecole dont la dimen-

sion est internationale, et où les cartels de la passe sont eux-mêmes internationaux et multilingues. À cela s'ajoute que nous sommes à une époque où la pratique du cartel s'est généralisée au point que les cartels se retrouvent dans la plupart des associations analytiques, avec ou sans école, et même hors toute institution.

Le cartel s'est tellement trouvé dissocié de l'École elle-même dans la pratique que parler de cartels d'École comme je l'ai fait a pu surprendre. J'ai été d'ailleurs préoccupée de constater que la rubrique cartel d'École avait tout simplement disparu du dernier catalogue des cartels. Comme si, dans la multiplicité des cartels d'aujourd'hui, dont la majorité visent, très légitimement d'ailleurs, à soutenir la formation par l'assimilation des textes ou des références cliniques, il n'importait pas de distinguer la catégorie des cartels qui s'efforcent moins d'apprendre, que de « penser la psychanalyse », son acte, ses finalités, son terme, bref tout ce qui s'inscrit sous la rubrique de « la psychanalyse pure » et qui rappellerait au moins que le cartel a intrinsèquement une fonction d'École.

De là j'ai été conduite à m'interroger sur les cartels de la passe tels qu'ils fonctionnent pour nous depuis quatre ans. Quatre ans c'est peu pour tirer des conclusions. Je vous livre cependant quelques premières réflexions.

Elles partent de l'impression que j'ai commencée à avoir, et je ne suis pas la seule, qu'il y avait un manque. Il a d'ailleurs été évoqué lors de l'assemblée du dernier Rendez-vous de juillet. Je le désigne quant à moi comme un certain silence ou un silence certain des cartels. Je sais que divers textes ont été produits par des collègues qui ont participé au dispositif, mais l'écho du travail de ces cartels en tant que tels manque. Il y a une raison concrète : ce sont des cartels éphémères, qui se réunissent généralement sur une très brève durée en raison de leur composition même. Ils travaillent deux, trois, quatre, voire cinq jours, le temps d'écouter des témoignages de passe et de se prononcer à leur sujet, puis ils se séparent, et c'est là que le silence s'installe.

Non pas qu'il faille demander à ces cartels de transmettre leurs délibérations internes et ce qui justifie leurs jugements sur les passes particulières. Sur ce point leur discrétion me paraît requise et bienvenue.

Mais ne pourrait-on pas espérer de leur part un travail de cartel qui réponde à l'élaboration de doctrine que Lacan appelait de ses vœux dès 67 ? Il serait en outre conforme aux objectifs de ce qu'est un cartel, et de plus bien nécessaire, si on veut que la passe oriente et anime l'ensemble de l'École et ne reste pas confinée dans les seuls dispositifs. Or, jusque-là, par exemple, les car-

tels de la passe ne se sont, apparemment, jamais considérés comme partie prenante des soirées ou journées des cartels et le lien avec l'ensemble des cartels ne s'est jamais fait.

Peut-être faut-il sur ce point remonter à l'origine des dit cartels de la passe. Dans l'EPF, on parlait à la suite de Lacan, de jury de la passe. C'est à l'ECF que le terme de cartel lui a été substitué. Mais de fait, dès cette date déjà, on aurait pu noter que les dits cartels fonctionnaient simplement comme des jurys. Sans doute ont-ils eu, comme les nôtres, des discussions internes d'élaboration de leurs décisions, mais ils n'ont pas fonctionné comme cartels d'élaboration de doctrine. Dès ce départ, la fonction cartel des jurys n'a pas été prise en compte. On avait changé de mot mais pas de pratique, et sur ce point, notre Ecole a pris la suite, sans contre expérience.

Je comprends aussi pourquoi la chose m'apparaît aujourd'hui alors que ce n'est pas nouveau. C'est qu'à l'ECF, ce silence des cartels en tant que cartels d'élaboration était couvert par les bruyants témoignages programmés et orchestrés pour les AE, qui de fait, bien ou mal, rendaient la passe présente pour l'ensemble de la communauté. Ce n'est pas le cas à l'EPFCL

Qu'est-ce qui empêcherait aujourd'hui un cartel de la passe, dont la fonction de jury est éphémère, de se pérenniser pendant les deux années de chaque Collège international de la garantie comme cartel d'élaboration ? Ceci afin de poursuivre un travail focalisé sur la psychanalyse même, ou plutôt sur ce qu'elle est aujourd'hui à la lumière de l'expérience, car bien sûr l'élaboration ne peut pas se réduire au commentaire des textes que Lacan nous a laissés. À défaut de cet effort de transmission, comment l'ensemble des membres serait-il concerné, et la perspective de la passe finale présente dans chaque analyse ? ■